



Marcellaz - Albanais



Marcellaz - Ma Commune

N°1 - Septembre 2014

L'édito du Maire

La rentrée...Ça y est, c'est fait ! Nos enfants ont repris le chemin de l'école après un drôle d'été qui n'avait que le nom !

Cette rentrée remodelée par une énième réforme des rythmes scolaires, n'est pas sans conséquence pour les communes à qui l'Etat a imposé la gestion des nouveaux rythmes.

Cette évolution qui, nous l'espérons tous, sera de nature à favoriser l'apprentissage des connaissances pour nos élèves, se traduit par une participation financière de notre collectivité qui en même temps va subir les baisses des dotations de l'état. Il faudra donc faire plus avec moins...

Nous serons donc très attentifs à ce que les moyens mis en œuvre aient un véritable intérêt pour l'éducation et le développement des enfants.

C'est également la rentrée de nos nombreuses associations qui participent elles aussi à l'épanouissement de nos jeunes et à l'animation de notre commune. Merci aux bénévoles qui donnent de leur temps au service des autres.

C'est aussi la rentrée pour cette nouvelle page d'information proposée par la commission communication intitulée "Marcellaz-Ma Commune" que vous retrouverez régulièrement dans votre boîte aux lettres. Ce nouveau magazine réduit et synthétique sera complété par un exemplaire unique et annuel du bulletin municipal.

Le Maire,
Jean-Pierre LACOMBE

BÂTIMENTS

RÉFECTION CLASSE

Une salle de classe de l'école primaire a été rénovée avec réfection de la peinture, achat de mobilier réglable (table et chaises), placards de rangement et panneaux en liège pour l'affichage. Le coût de cette rénovation comprenant également les isolations thermique et phonique complètes et la mise aux normes électriques est d'environ 27 500 €.



AMÉNAGEMENTS

La salle se trouvant au 1^{er} niveau du centre rural, et qui permet aux associations et autres de se réunir, avait besoin de quelques aménagements. En effet la chaleur qui y régnait les jours de grand soleil était irrespirable.



De nombreuses personnes nous l'ayant fait remarquer, des rideaux spécifiques ont été placés ainsi que des films antisolaires. Ces derniers ont l'avantage d'être aussi pratiques qu'esthétiques avec d'un côté le logo de Marcellaz, de l'autre des vues de notre commune. Le même type de rideaux a été installé à la cantine.

AMÉLIORATION PLACE DE L'ÉGLISE

La place de l'église va retrouver sa fonction originelle et piétonnière. En effet, la municipalité a décidé d'installer différents équipements. Des jardinières de qualité viendront compléter des barrières et des potelets. Un banc permettra aux passants de « se poser » quelques instants. Ces équipements auront un double avantage : en plus de l'esthétisme, ceux-ci permettront d'éviter un stationnement souvent pléthorique. Stationnement sur la place qui est réglementé. Un parking sur le côté de l'église est suffisamment vaste pour accueillir un grand nombre de véhicules et suffisamment proche pour qu'en quelques pas, chacune et chacun puissent aller soit à l'école, soit au cabinet médical, soit à l'église. Seul l'abbé Marullaz ayant un garage, peut stationner devant celui-ci. Profitant des commémorations du centenaire du début des hostilités de 14-18, il a été décidé de rénover le monument aux morts de Marcellaz qui date de 1923. Si son aspect a quelque

peu changé avec le temps, une réflexion plus en profondeur devenait nécessaire. Ce sont les élèves du BAC professionnel IPB (rénovation des bâtiments historiques) du lycée porte des Alpes qui seront en charge de ces travaux. Nettoyage, reprise des joints, dépose de bordures, réalisation d'un béton désactivé etc. En plus de l'aspect commémoratif et du travail de mémoire indispensable, il s'agit là de travaux effectués par des jeunes en respect envers d'autres jeunes. Tout un symbole.

L'ensemble de ces travaux, place de l'église et monument aux morts s'étaleront sur plusieurs jours lors des deux premières semaines d'octobre.



VIE SCOLAIRE

ORGANISATION RYTHMES SCOLAIRES

Le décret de loi n°2013-77 du 24 janvier modifie les temps scolaires des écoles maternelles et élémentaires. Le décret prévoit la mise en place d'une semaine scolaire de 24 heures d'enseignement réparties sur 9 demi-journées, organisées comme suit : 5h30 maximum par journée et 3h30 par demi-journée les lundi, mardi, jeudi et vendredi + le mercredi matin.

Un comité de pilotage a été mis en place afin de mener une réflexion qui prenne en compte les attentes des parents et des enseignants, ainsi que les capacités de la commune. Les familles concernées par ce changement ont eu l'information détaillée dans les cahiers des enfants: règlements de restaurant scolaire et de garderie avec les activités mises en place et leurs tarifs.

Les enfants ont la possibilité d'être accueillis entre 7h30 et 8h20. Les parents doivent conduire les enfants auprès du personnel encadrant :

- ⇒ **le lundi** dans la salle Aquarium à côté de la salle de sport,
- ⇒ **les mardi, mercredi, jeudi, vendredi** : en salle de garderie.

Puis les enfants sont accompagnés dans leurs écoles respectives par le personnel de garderie. Pour le mercredi matin, comme les enfants ont école de 9h00 à 12h00, ils peuvent être accueillis en garderie si besoin, puis entre 12h00 et 12h30. Les parents doivent les récupérer dans la cour de l'école. A la sortie de l'école, les enfants peuvent être, au choix, pris en charge :

- ⇒ **de 15h45 à 16h30** : en TAP (temps d'activités périscolaires gratuits)
- ⇒ **de 16h00 à 17h00** : activités spécifiques payantes (cuisine, arts créatifs, roller...)

⇒ **de 16h30 à 18h30** : en garderie payante (prix à la demi heure).

Pendant les TAP, il est proposé aux enfants des jeux de construction, d'imagination, des jeux de règles... qui permettent à l'enfant la découverte spontanée des règles du jeu de la vie en société, le respect de soi et des autres, l'épanouissement personnel, la reconnaissance de l'apprentissage, l'acceptation de la règle par le plaisir...



Les animateurs (de gauche à droite) : Bertrand Girardon, Sylvie Fontaine Vive-Curtaz, Kim Dos Reis et Jenna Servettaz.

INTERCOMMUNALITÉ

NOUVEAU SERVICE : HALTE-GARDERIE ITINÉRANTE

Planet Karapat, la halte garderie itinérante sur le canton de Rumilly, a ouvert son « bus » le lundi 1^{er} septembre dernier. Ce nouveau mode de garde occasionnel est organisé pour les enfants de 4 mois à 4 ans grâce à :

- ♦ une équipe qualifiée,
- ♦ un camping-car spécialement aménagé avec un coin cuisine, des couchettes et un coin de change, qui transporte le matériel pédagogique et de puériculture de commune en commune.
- ♦ une salle, agréée par le Conseil Général (salle de garderie) dans laquelle les enfants sont accueillis.

Notez bien que **les enfants ne sont pas transportés dans le bus** : les parents amènent leurs enfants à garder directement dans la commune où le bus est situé.

Pour l'instant, le service fonctionne dans 5 communes du canton :

- * le lundi à Marcellaz-Albanais,
- * le mardi à Marigny-Saint-Marcel,
- * le mercredi à Vallières,
- * le jeudi à Rumilly,
- * le vendredi à Saint-Eusèbe.

Les tarifs horaires sont fixés par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et sont fonction des ressources de la famille.

Des réservations sont possibles auprès de la responsable Mme Pascale Monange :

☎ 06.08.96.03.05

✉ pascale.monange@orange.fr

🌐 www.karapat.fr

Source : service communication de la C3R



1^{er} jour de présence de Karapat avec les élus et les responsables de la structure.

INFORMATIONS

RECENSEMENT

Appel à candidatures

Nous recherchons 3 personnes pour effectuer le recensement de la population, du 15 janvier au 14 février 2015 (compter en plus deux demi-journées de formation). Merci d'adresser votre lettre de motivation et votre CV à l'attention de Monsieur le Maire pour le 29 novembre dernier délai.

Il est souhaitable que la personne soit disponible, possède un moyen de locomotion, et connaisse la commune.

Pour obtenir des renseignements complémentaires, merci de contacter la mairie :

☎ 04 50 69 78 29

✉ : urbanisme@marcellaz-albanais.fr

BIBLIOTHÈQUE

Suite à l'installation des nouveaux rythmes scolaires, la bibliothèque modifie légèrement son horaire pour le mercredi matin, et ouvrira de 10h00 à 12h30 au lieu de 10h00 à 12h00.

Venez visiter la nouvelle exposition de Chantal et son équipe sur le thème de l'arbre, aux horaires habituels d'ouverture de la mairie (informations sur www.marcellaz-albanais.fr).

Bibliothèque
Marcellaz-Albanais

Exposition
En Octobre / Novembre 2014

L'arbre

Entrée Libre pendant les horaires d'ouverture de la bibliothèque :

- Mardi de 16h00 à 18h30
- Mercredi de 10h00 à 12h30
- Vendredi de 15h00 à 18h30
- Samedi de 10h00 à 12h00

Contact : Chantal ☎ 04 50 69 03 19 ✉ bibliotheque@marcellaz-albanais.fr



3

AGENDA DES ANIMATIONS

OCTOBRE

Rencontre intergénérationnelle pendant la semaine bleue : l'équipe du CCAS propose la projection d'un film, au centre rural, le vendredi 17 octobre à 14h30, intitulé « Expédition Népal 2013 en fauteuils tout terrain », aventure humaine et sportive, hors du commun, aux Annapurnas, sommets mythiques au Népal.



**VENDREDI 17 OCTOBRE
À 14h30 AU CENTRE RURAL**

Michel Veisy, guide savoyard, qui sera **présent** avec d'autres participants, accompagne pour la 1^{ère} fois des personnes handicapées en fauteuils roulants tout terrain, avec l'aide de porteurs népalais, jusqu'au point culminant (5416 m d'altitude) pendant quinze jours.

**Salon du livre
(auteurs, illustrateurs)**

**Dimanche 19 octobre 2014
9h00 - 18h00 au centre rural**

**Animations gratuites et exposition photos
sur le thème « L'arbre, source de vie ».
Entrée Libre.**

**Ouverture exceptionnelle de la bibliothèque
de 10h à 12h30 puis de 14h à 16h30.**

* <http://salondulivre.blog4ever.com/>

NOVEMBRE

Nous vous donnons rendez-vous le **mardi 11 novembre à 11h00 devant le monument aux morts** afin de commémorer le centième anniversaire de la guerre 1914-18. A l'issue de la cérémonie, nous nous réunirons autour d'un pot de l'amitié. En lien avec cette commémoration, une exposition sur les « Poilus » aura lieu dans la grande salle du rez-de-chaussée en mairie (voir horaires dans l'encadré).

Costumes militaires de soldats, hommes de troupe & officier, armes d'époque, lettres et cartes de poilus à leurs proches, objets décorés dans les tranchées, témoignages, historique de notre monument aux morts, des sujets de réflexion, la place de la femme de Marcellaz dans cette douloureuse époque, mais aussi le parcours de chaque jeune de Marcellaz dont le nom est inscrit sur le monument aux morts de la commune. ➔



Tango et Chocolat

Intervention théâtrale sur la vieillesse
Compagnie Soleil sous la pluie
www.compagniesoleilsouslapluie.ch

**Semaine bleue
Invitation**

**Plateforme des Services à Domicile
de l'Albanais du SIGAL**

**Vendredi 24 Octobre 2014 à 14h30
Marigny St Marcel**

Pièce de Théâtre Gratuite

« Tango et Chocolat »

de la Compagnie Soleil sous la Pluie

**Spectacle-débat sur l'autonomie, la
prévention santé...**

**INSCRIPTION OBLIGATOIRE
AVANT LE 10 OCTOBRE 2014
À L'ACCUEIL DE LA MAIRIE**

Ainsi seront rappelés leur date de naissance, hameau d'origine, affectation militaire. Pour certains, des photos, le lieu précis où ils sont morts avec un rappel géographique. Plusieurs documents d'époque, le tout mettant l'accent précisément sur ces instants de vie oh combien difficiles à Marcellaz. Il ne s'agit nullement de faire l'apologie de la guerre. Bien au contraire mais nous ne pouvons pas laisser l'oubli s'emparer de cette période de l'histoire quand tant de pères, de frères, d'oncles ont disparu pour que nous puissions vivre.

Samedi 08/11 : 8h30-11h30

Lundi 10/11 : 13h30/17h00

Mardi 11/11 : jusqu'à 13h00

Jeudi 13/11 : 8h30/11h30

Vendredi 14/11 : 8h30/11h30

DÉCEMBRE

**Marché de Noël
Samedi 06 décembre 2014
9h00-17h00
Centre rural**